

Comité Syndical du 30 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente septembre à 17h30, le Comité du syndicat Eau du Pays de Fougères, dûment convoqué, s'est rassemblé dans la salle de réunion à l'étage au 10 rue Louis Lumière, sous la présidence de Monsieur COUASNON Hubert, Président.

Date de convocation : 26 septembre 2026

Date d'affichage : 26 septembre 2026

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres : votants 17

présents 16

procuration 1

COLLECTIVITES	TITULAIRES	Présence	SUPPLEANTS	Présence
FOUGERES AGGLOMERATION (Production et Distribution)	BUFFET Roger	X	BOUFFORT Patrick	X
	COUASNON Hubert	X	CHATAIGNER Eric	
	DUCHATELET Catherine (<i>procuration de M. MIROUX</i>)	X	GUERIN Benoit	
	FESSELIER Gilbert	Excusé	LEBANSAIS Rémy	X
	FORET Alain	X	LEBOUVIER David	
	GILLES Christophe	X	LEFEUVRE Christian	X
	GODEUX Wilfrid	Excusé	LETOURNEUR David	
	GUILLARD Hervé	Excusé	LEULIETTE Arnaud	
	JEANNE Aline	X	MARIE Patrice	
	LEFEUVRE Diana	Excusée	MARTIN Julien	
	MIROUX Yvan (<i>pouvoir à Mme DUCHATELET</i>)	Excusé	POTIER Denis	
	POSTE Olivier	X	SOULA Christophe	X
	SALMON Florian	X	TABURET Micheline	
Syndicat des eaux d'ANTRAIN (Production)	DUFEU Gérard	Excusé	HAMEL Eric	
	GORE Laurent	X	LE GAC Matthieu	
	HOUDUS Emmanuel	X	NGUYEN-QUAN Christian	Excusé
Syndicat des eaux du COGLAIS (Production)	GOUDAL Patrice	X	BRARD Hervé	
	GAIGNE Olivier (<i>procuration de M. JANVIER</i>)	X	LAIZE-BLANC Armelle	
	HAMARD Pierrick		LOISEAU Hervé	
	JANVIER Thomas (<i>pouvoir à M. GAIGNE</i>)	Excusé	PRIOUL Joëlle	
	MANCEAU Denis	X	REGNAULT Pascal	Excusé
Commune de CHAUVIGNE (Production et Distribution)	FRETAY Thierry	X	PICHOT Sylvie	
Commune de RIMOU (Production et distribution)	TISON Yves	X	DARDENNES Stéphane	
Commune de ROMAZY (Production et Distribution)	BATTAIS Loïc	X	DUBOIS DE LA COTARDIERE Valentin	
Commune de ST-REMY-DU-PLAIN (Production et Distribution)	COQUELIN Emile	X	RAPINEL Stéphane	

Assistaient également à la séance :

Mmes MISERIAUX Jessica et JUTZET Céline, SEPF
M. ISAMBERT Christian, SMG Eau35

Secrétaire de séance :

M. GILLES Christophe

Mme LEFEUVRE Diana et M. FESSELIER Gilbert sont excusés jusqu'à la délibération n°2026.67.

**N°2026.64 : RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC (RPQS) DE
DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE – ANNEE 2025**

L'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit la présentation à l'assemblée délibérante d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, destiné notamment à l'information des usagers.

Ce rapport retrace également l'activité du service au cours de l'année 2025.

Conformément à l'article L.5211-39 du CGCT, il devra faire l'objet d'une communication au Conseil d'Agglomération de Fougères Agglomération pour les 23 communes concernées de son territoire, ainsi que pour les 4 communes anciennement membre du Syndicat des Eaux de la Vallée du Couesnon (SEVC), intégrées au périmètre d'Eau du Pays de Fougères à compter du 1^{er} janvier 2026.

Par ailleurs, considérant que le Syndicat des Eaux de la Vallée du Couesnon a été dissous au 31 décembre 2025 à la suite du transfert de sa compétence de distribution de l'eau potable au Syndicat Eau du Pays de Fougères, il appartient à ce dernier, d'établir et de présenter le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable afférent au dernier exercice du service réalisé par le SEVC.

Vu l'avis du Bureau en date du 16 septembre 2026,

Entendu le présent exposé,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de distribution d'eau potable pour l'année 2025 du Syndicat Eau du Pays de Fougères (cf. document ci-annexé).
- **D'ADOPTER** le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de distribution d'eau potable pour l'année 2025 du Syndicat des Eaux de la Vallée du Couesnon (cf. document ci-annexé).

**Le secrétaire de séance
Christophe GILLES**

**Fait et délibéré à La Selle en Luitré
Le 30 septembre 2026
Pour extrait certifié conforme,
Le Président, Hubert COUASNON**